

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1078-les-70-ans-de-l-amicale-laique-alc.html>

les 70 ans de l'Amicale Laïque (ALC)

- Châteaubriant - Associations -

Date de mise en ligne : dimanche 28 juin 2009

Description :

Les 70 ans de l'ALC Dès 1930-1938 plusieurs personnes militantes et bénévoles auprès des écoles et dans diverses associations organisaient des fêtes au bénéfice des écoles publiques. Elles décident alors de se regrouper pour créer le 13 janvier 1938 l'Amicale laïque castelbriantaise sous la présidence de Francis Geffriaud. Objectifs : l'aide, le soutien, la défense et la promotion de l'école publique. De nombreuses activités sont alors (...)

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 24 juin 2009

Les 70 ans de l'ALC

Dès 1930-1938 plusieurs personnes militantes et bénévoles auprès des écoles et dans diverses associations organisaient des fêtes au bénéfice des écoles publiques. Elles décident alors de se regrouper pour créer le 13 janvier 1938 l'Amicale laïque castelbriantaise sous la présidence de Francis Geffriaud. Objectifs : l'aide, le soutien, la défense et la promotion de l'école publique. De nombreuses activités sont alors organisées ou prolongées : arbre de Noël, tombola, kermesses, achat de livres de prix, excursions à la mer pour les élèves reçus aux examens !...

Le rôle social de l'ALC apparaît également : fournitures offertes aux plus indigents, garderies après la classe (les maîtres l'assurent bénévolement et l'Amicale fournit les jeux, le pain, le chocolat) ; des garderies sont aussi organisées pendant les vacances, plus difficiles à mettre en place car, avec le souci de fournir une prestation de qualité, il faut surmonter de nombreux écueils.

L'Amicale n'en oublie pas pour autant l'animation pour adultes : conférences pour la défense de la laïcité, soirées récréatives, concerts...

Dès la 1^{re} année, pour offrir aux jeunes des loisirs et favoriser le sport, se crée la section basket.

Puis viennent les années de guerre ; en 1940-41, il est interdit de percevoir des adhésions ; le Comité Directeur ne se réunit plus ou très peu. Les préoccupations principales consistent surtout en aide aux adhérents mobilisés et aux innombrables prisonniers de passage ou qui séjournent à Châteaubriant .

Se pose le problème des distractions : quelques concerts sont organisés. Grâce à un comité castelbriantais auquel participe l'ALC, une sorte de championnat de foot-ball est mis sur pied avec des élèves et anciens élèves du Cours Complémentaire. C'est ainsi que naît la section foot-ball en juin 1941.

C'est à la même époque que l'ALC fusionne avec l'ACC (Amicale cheminote castelbriantaise) qui existait depuis 1937. L'ALC s'appelle alors ALCC (amicale laïque et cheminote castelbriantaise) jusqu'en 1979.

Puis vient l'année 1944, dramatique, douloureuse avec exécution ou déportation de 29 des membres actifs. La dernière réunion eut lieu le 21 janvier 1944 (jour d'arrestations massives à Châteaubriant)

Il faut attendre le 16 mars 1945 pour que tout reparte. L'ALCC s'engage dans le secours à l'enfance malheureuse, les organisations de déportés, d'anciens combattants, de sinistrés.

Sans oublier :

â€“ le soutien à l'école publique :

â€“ la création et l'animation de sections sportives.

Les actions en faveur des élèves se développent en particulier l'envoi d'enfants en colonies de vacances et le soutien des bibliothèques abandonnées des pouvoirs publics et désorganisées lors des bombardements.

En 48, l'ALCC lance le cinéma à l'école. Les séances ont lieu à l'Olympia [devenu Le Lem, plus tard] .

Création des sections sportives

Le Basket (115 licenciés aujourd'hui), se souvient particulièrement de Malou (Madame Barat) issue de l'Amicale cheminote et de son époux Auguste Barat qui en a été président pendant 27 ans.

La section Théâtre donne sa 1^{re} représentation le 30 avril 1938. Elle rejouera de 1946 à 1968, puis de 1975 à 2000 sous la responsabilité de Henri Guitton et Gérard Renou.

Le foot-ball compte actuellement 270 licenciés.

La section athlétisme, issue du sport scolaire, apparaît vraiment en 1963. Elle a connu des années glorieuses dans les années 70 avec des athlètes de très haut niveau comme Jean-Luc Lagasse , Michel Bourguine, Madeleine Thomas mais avec toujours peu de licenciés.

La section hand-ball a été créée en 1966 sous l'impulsion de Jean-Claude Orrière. Aujourd'hui, 130 licenciés

De 1974 à 1985 se crée la section ciné-club grâce à Jean et Anne Gouriou.

En janvier 1984, Cathy Lamonzie et Mireille Bourguine font connaître à l'ALC un sport nouveau, la Gymnastique rythmique et sportive, sport gracieux et spectaculaire inconnu jusque là à Châteaubriant. Les résultats sont immédiatement très satisfaisants avec de nombreuses sélections aux Championnats de France.

Et puis , en 1986, vient la section badminton, initiée par Catherine Kning, sport qui a l'avantage de pouvoir faire jouer ensemble des jeunes, des adultes, des vétérans, des hommes , des femmes, en simple, en double...Beaucoup d'attrait pour ce nouveau sport qui semble facile ! Mais pour réussir, il faut des qualités et de l'entraînement comme pour tous les sports.

La dernière née est la section Volley créée en 1999. Malheureusement elle n'a duré que 5 ans.

Pour compléter ce tableau des différentes composantes de l'ALC, il ne faut surtout pas oublier le club des Supporters créé en 1951 et dont l'objectif principal est d'apporter une aide financière aux sections sportives. Après un remaniement de ses statuts en 85, cette équipe devient le club des supporters de l'ALC englobant toutes les sections sportives et culturelles. Il est à l'origine de l'activité « La Chaumière » à la foire de Béré qui constitue un apport financier très important à l'ALC et crée un moment de convivialité indéniable entre toutes les générations.

L'ALC tient sa place aux côtés d'autres associations concernant les loisirs des jeunes à Châteaubriant.

Subventionnées par la municipalité, les sections évoluent dans les salles et sur les terrains de la ville ; elles sont toutes, selon la conformité aux statuts, des créations du conseil d'administration de l'Amicale mère qui doit donner son accord comme elle doit entériner la suppression d'une section. Il y a donc actuellement 5 sections : Badminton, Basket, Foot, GRS, Hand.

Ecoles publiques

Les besoins de l'école ont évolué, les collectivités locales ont pris le relais pour fournir aux élèves le matériel indispensable, créer des bibliothèques, organiser des garderies. Mais les écoles s'ouvrent sur l'extérieur, la pédagogie se modernise depuis longtemps déjà et les projets de classes de découverte, voyages, visites de musées...nécessitent un soutien financier auquel l'Amicale participe grâce à l'organisation annuelle de la fête des écoles, du loto. Elle subventionne aussi un spectacle de Noël ou autre à l'initiative des enseignants.

A côté du soutien financier, important, l'ALC se mobilise auprès des enseignants, des parents, des syndicats chaque fois que l'école publique est menacée et nous sommes dans une période actuellement où nous devons être vigilants.

Confiance inébranlable

L'ALC a une histoire, un passé dont elle est respectueuse et redevable, qu'elle ne doit pas oublier et dont elle doit transmettre les témoignages ; elle n'en est pas pour autant passéiste et encore moins archaïque. Elle a un rôle à exercer en direction des jeunes ; elle doit les aider à trouver des repères, leur donner des responsabilités, leur donner les éléments nécessaires pour s'identifier dans cette association. Je ne pourrai que les encourager à feuilleter de temps en temps les registres des délibérations tout simplement pour voir et savoir. Il se dégage de ces écrits de nos prédécesseurs une détermination pour toujours prospérer, réussir les tâches engagées, une sincérité de leur engagement.

Je souhaite que l'ALC d'aujourd'hui et de demain, avec l'idéal laïque qui l'anime, trouve cette force, cette sincérité pour progresser vers une association encore plus solidaire, ouverte et accueillante sans oublier sa propre identité.

Je terminerai par cette citation de JEAN JAURES

« Il faut n'avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, Mais une confiance inébranlable pour l'avenir »

Que vive l'ALC !

(extraits de l'allocution de Solange Leroy, actuelle Présidente de l'ALC)